

A l'occasion du 124<sup>ème</sup> Congrès de la SFORL, ORL-DPC vous propose  
**8 formations DPC indemnisées, au Méridien Paris Etoile les 6 & 7 octobre 2018,**  
sur des thématiques de notre exercice quotidien, avec les meilleurs experts, dans un environnement  
pédagogique basé sur les échanges d'expériences autour d'analyse de cas cliniques.

## Bulletin d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes : connectez-vous à votre espace personnel sur le site : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro RPPS : \_\_\_\_\_

Portable : (obligatoire) \_\_\_\_\_

E-mail : (obligatoire) \_\_\_\_\_

Adresse Pro. : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pour de plus amples informations, contactez Laurence

Tél : 01 43 22 08 34 ou par mail : [orl-dpc@snorl.org](mailto:orl-dpc@snorl.org)

Plafond de prise en charge annuelle par l'ANDPC : 21h (plusieurs actions possibles)

1/ Retourner le bulletin d'inscription avant le 10/09/18 avec un chèque de caution de 230 € (\*) à :

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50  
75749 Paris cedex 15

2/ Connectez-vous à l'aide de vos identifiants sur le site de [mondpc.fr](http://mondpc.fr) et inscrivez-vous dans la ou les formations choisies en cliquant dans la rubrique <recherche actions>

(Sous réserve de la création en ligne de votre compte sur [mondpc.fr](http://mondpc.fr)).

(\*) votre chèque de caution sera conservé durant l'année 2018 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive ou la non-participation à la totalité de la formation.

## Nos formations DPC : Présentiels de 4 h + 2h à distance

Samedi 6 octobre 2018 – Présentiel : Hôtel Méridien

Je m'inscris à la session de formation de DPC : (Cochez la ou les cases ci-dessous – maximum 2 cases)

### Prise en charge des vertiges de l'adulte en pratique quotidienne (niveau 1)

Le vertige constitue dans le cadre du parcours de soins un élément important de travail en coopération avec les médecins généralistes, les neurologues, les cardiologues et les ophtalmologues voire les gériatologues.

La prise en charge de cette pathologie requiert de la part des spécialistes concernés une permanente révision de leur connaissance tant sur la rigueur de l'examen clinique que sur la méthodologie des examens qu'ils vont être à même de pratiquer et d'interpréter.

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions des prises en charge, avec deux experts reconnus.

Horaires : 8h45 – 12h45 - DPC n° : 44371800005 Session 2

Experts : Pr. André Chays – Dr. Xavier Dubernard

### Diagnostic, prise en charge des sinusites chroniques atypiques

A côté des pathologies inflammatoires ou infectieuses communes, qui font l'objet d'arbres décisionnels bien définis et maîtrisés, aboutissant à une prise en charge généralement efficace, il existe des formes plus rares de sinusites chroniques, de présentations inhabituelles et rebelles aux traitements usuels. Elles nécessitent une stratégie diagnostique et un traitement spécifique.

Les sinusites atypiques vues par Jean-François Papon et Jean-Baptiste Lecanu, une matinée exceptionnelle.

Horaires : 8h45 – 12h45 - DPC n° : 44371800002 Session 2

Experts : Pr. Jean-François Papon – Dr. Jean-Baptiste Lecanu

Inscriptions : ☎ Appelez le 01.43.22.08.34 – par mail : [orl-dpc@snorl.org](mailto:orl-dpc@snorl.org)

## Prise en charge des vertiges de l'adulte en pratique quotidienne (niveau 2)

La prise en charge optimisée de cette pathologie permet à l'ORL d'améliorer ses pratiques dans un contexte de pathologies complexes et de polyopathologies.

*Cette formation « upgradée » va vous permettre de partager vos expériences avec celles de Didier Bouccara et de Pierre Bertholon.*

Horaires : 14h – 18h - DPC n° : 44371800011 Session 1

Experts : Dr. Pierre Bertholon - Dr. Didier Bouccara

## Traitement des apnées du sommeil, chez les patients de plus de 16 ans, par ventilation en PPC

Le décret du 13 décembre 2017 fixe les règles de prescription des dispositifs de Pression Positive Continue dans le cadre de la prise en charge des apnées du sommeil.

Le CNP d'ORL et CCF vous propose, grâce à son organisme ORL-DPC, **une formation, de 6 h présentielle**, validante, conforme aux règles officiellement définies par ce texte. Il est essentiel que notre spécialité démontre son rôle incontournable pour la pertinence des soins.

Horaires : 13h45 - 19h45 – DPC n° : 44371800009 Session 3

Experts : Dr. Carole Philippe – Dr. Said Rouhani

## Diagnostic et prise en charge des syndromes d'apnées du sommeil de l'enfant

Les troubles respiratoires du sommeil secondaires à l'obstruction des VAS représentent 2/3 des indications d'amygdalectomie. La forme la plus sévère de cette obstruction est appelée le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS). Les enfants concernés ont moins de 5 ans le plus souvent. Les symptômes sont variables : retard de croissance, fatigue...

*Le SAOS de l'enfant : un domaine en évolution où l'ORL doit défendre sa spécificité. Deux leaders pour vous en convaincre.*

Horaires : 8h45 – 12h45 - DPC n° : 44371800004 Session 4

Experts : Pr. Rémi Marianowski – Pr. Vincent Couloigner

## Diagnostic et prise en charge des dysfonctionnements nasaux chroniques

Les dysfonctionnements nasaux chroniques constituent un motif quotidien de consultations. Ce « banal » nez bouché de notre patient cache en fait une grande diversité de situations allant du plus simple au plus sérieux engageant parfois le pronostic vital.

Cette plainte du patient crée au minimum un inconfort. L'obstruction nasale chronique va souvent constituer un engrenage d'infections ORL ou pulmonaires pour lesquelles les décisions thérapeutiques ont rapidement évolué grâce aux moyens endoscopiques.

*Cette formation a pour but de mettre à jour nos connaissances et de partager nos expériences.*

Horaires : 8h45 – 12h45 - DPC n° : 44371800012 Session 1

Experts : Pr. Jean-François Papon – Dr. Justin Michel

## Traitement des apnées du sommeil, chez les patients de plus de 16 ans, par ventilation en PPC

Le décret du 13 décembre 2017 fixe les règles de prescription des dispositifs de Pression Positive Continue dans le cadre de la prise en charge des apnées du sommeil.

Le CNP d'ORL et CCF vous propose, grâce à son organisme ORL-DPC, **une formation, de 6 h présentielle**, validante, conforme aux règles officiellement définies par ce texte. Il est essentiel que notre spécialité démontre son rôle incontournable pour la pertinence des soins.

Horaires : 13h45 – 19h45 - DPC n° : 44371800009 Session 4

Experts : Dr. Xuan-Lan Nguyen – Dr. Boris Petelle

## Otitis séreuses persistantes : quelle prise en charge ?

Les otites séreuses persistantes de l'enfant : vous savez tout ? Pas si sûr !

*Venez partager vos connaissances avec Nathalie Loundon et Michel Mondain.*

Horaires : 14h00 – 18h00 - DPC n° : (Pré-inscription au 01 43 22 08 34)

Experts : Pr. Natalie Loundon – Pr. Michel Mondain

**Indemnisation ANDPC : 270 €**

*ORL-DPC, les meilleurs experts dans un environnement favorisant les échanges*